

Formation - Moniteur-Entraîneur-Fédéral Apnée 1^{er} degré Commission Régionale Apnée CORSE / 2020-2021

La Commission Apnée de la région Corse organise une formation **Moniteur-Entraîneur-Apnée 1^{er} degré** pour la saison 2020-2021.

Cette formation est ouverte à 12 candidats max.

Cette formation sera composée :

★ **D'un stage initial de 2 jours**

Date : 10 et 11 avril 2021

Lieu : Ajaccio (2A)

Contenu : Connaissance du milieu et cadre réglementaire, pédagogie générale, pédagogie spécifique.

□ **Un stage d'encadrement en situation de 2 jours complets ou de 4 séances pratiques et réalisé en milieu naturel.**

Date : A effectuer entre le stage initial et l'examen final, un livret pédagogique vous sera remis à la fin du stage initial.

Lieu : en milieu naturel avec votre tuteur de stage.

Contenu : Il a pour objectif d'évaluer les connaissances du futur MEF1, de sa capacité à dispenser à ses élèves un savoir faire et un savoir-être. Les séances sont validées par au minimum un MEF2. En fin de stage, seul le tuteur peut émettre un avis favorable autorisant le candidat à se présenter à l'examen final.

□ **D'un examen final de 2 jours**

Date : à déterminer avec les stagiaires et jury en fonction des plannings de tous : juillet, aout, septembre, octobre ?

Lieu : Ajaccio

Contenu : Passage et validation des d'épreuves avec tests physiques, ainsi que validation des 2eme et 3eme groupes, pédagogie et organisation, connaissances théoriques

Tarifs :

□ Inscription au stage initial : **150.00 € (180.00 € autres comités régionaux)**

Les frais comprennent :

➤ 150 € pour une inscription :

- L'inscription au stage initial
- Fournitures diverses (carnet pédagogique, location de salle, support numérique des cours...)

□ Inscription à l'examen final : **100 euros avec** la carte MEF1° **(130 € autres CRA)**



L'équipe pédagogique est composée de moniteurs fédéraux :

Chantal Steiner, Instructeur Régional Apnée, responsables de la formation (représentants désignés par la CRA)

- ⇒ **Christophe DROMARD**, MEF1, stagiaire MEF2 (Apnea Club Ajaccien)
- ⇒ **Stephane PROVENT**, MEF1, BPJEPS sans scaphandre, stagiaire MEF2 (Corsica freediving)
- ⇒ **Abdelatif ALOUACH**, MEF1, BPJEPS sans scaphandre, stagiaire MEF2 (Apnea Club AjCcien)
- ⇒ **Oualid SALEM**, MEF1, BPJEPS scaphandre, stagiaire MEF2 (Touring Apnée Mulhouse)

Nous vous recommandons de consulter dès maintenant sur le site de la FFESSM, le Manuel de Formation Apnée concernant le MEF1 :

<https://apnee.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/03/008ec9b2a3d6294d61a6ddf01b912ad106829b4f.pdf>

N'hésitez pas à consulter également le texte officiel concernant le Moniteur-Entraîneur Fédéral 1° disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

- Les fiches d'inscriptions et les chèques de règlement à l'ordre de : **FFESSM - Comité Régional Corse**, sont à adresser à chantal STEINER, responsable administratif du stage.

Chantal STEINER

A radica

20117 ECCICA SUARELLE

mail CRA corse : apnee.corseffessm@gmail.com

tel : **06 95 26 80 21**

Vous recevrez à l'issue de ce stage final un livret pédagogique qui vous servira à vous et à votre tuteur pour le stage en situation.

Toute l'équipe est prête à vous accompagner dans cette aventure et compte sur votre investissement et votre sérieux durant cette formation. Merci à vous.

FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE INITIAL MEF1 – CRA CORSE
Ajaccio le 10 avril - 11 avril 2021

NOM :

Prénom :

e- Mail :

Téléphone :

Date de Naissance :

N° DE CLUB et NOM DE CLUB :

N° LICENCE :

Adresse complète :

.....

.....

Besoin d'un hébergement : OUI NON

Joindre :

- copie de la licence FFESSM en cours de validité
- copie de la carte d'Apnéiste Expert en eau libre -CMAS 3 °°° (ou niveau 4 apnee)
- copie de la carte Initiateur Entraîneur Apnée Niveau 2-CMAS 1°
- copie de la carte de RIFAA
- certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- Chèque de 150.00€ (ou 180 euros) à l'ordre de : **FFESSM- CR corse**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen.
- Être Initiateur Entraîneur Apnée Niveau 2-CMAS 1° au début de la formation du stage initial.
- Être titulaire de la carte d'Apnéiste Expert en eau libre -CMAS 3 °°° de la F.F.E.S.S.M.
- Être en possession de la carte de RIFAA.
- Être en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.
- Avoir suivi dans l'ordre chronologique les étapes du cursus de formation en moins de 3 ans et pouvoir le justifier sur son carnet pédagogique.

2. PREROGATIVES DU MONITEUR ENTRAINEUR FEDERAL APNEE PREMIER DEGRE (MEF1)

- Le moniteur-entraîneur fédéral premier degré enseigne l'apnée. Du débutant à l'expert eau libre
- Il peut encadrer l'activité jusqu'à une profondeur de 30 m. En milieu naturel l'effectif de son groupe est composé au maximum de 8 apnéistes (hors encadrement). Il peut assurer les fonctions de directeur de plongée libre en milieu artificiel ou naturel. Il est également guide de randonnée subaquatique.
- Il valide les compétences du débutant à l'apnéiste confirmé piscine et eau libre.
- Il valide les compétences 1, 2, 3, 4 et 7 du RIFA Apnée et les compétences 5 et 6 s'il est titulaire de la carte ANTEOR.
- Il peut participer au jury de l'Apnéiste Expert en Eau libre et de l'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 et 2.
- Il peut assurer la « Formation Optionnelle Apnée » et en attester les compétences.
- Il peut être tuteur de stage de l'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 ou 2 sous réserve d'avoir participé à une formation initiale à l'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 ou 2 ou à un stage initial MEF2.